MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 4328 du 1er février 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : *INTJ1802662S*

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 60136 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727074S),

Décide :

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2018 :

Culetto Jean NIGEND : 163 626 NLS : 8 020 322

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2018 :

Pascual Isidro NIGEND : 142 774 NLS : 8 001 569

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1er février 2018.

Le général de corps d'armée,
commandant la région outre-mer,
L. Lucas